

PROVINCE DE QUÉBEC
Municipalité de L'Ange-Gardien
AVIS PUBLIC

ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION

Aux personnes intéressées par le projet de règlement #26-731.

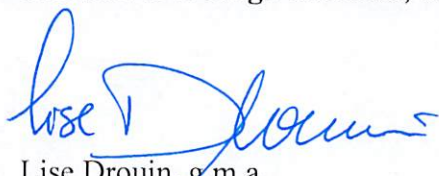
AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit :

1. Lors d'une séance tenue le 5 janvier 2026, le Conseil a adopté le projet de règlement intitulé :
 - « *Projet de règlement #26-731 modifiant le plan d'urbanisme règlement numéro 16-640 et ses amendements afin d'adopter un plan particulier d'urbanisme* » ;

Une assemblée publique de consultation aura lieu le **2 février 2026 à 19h15** à la salle de la mairie. L'objet de cette assemblée portera sur le projet de règlement # 26-731. Au cours de cette assemblée, le maire ou un conseiller mandaté expliquera le projet de règlement et entendra les personnes qui désirent s'exprimer à ce sujet.

2. Le projet de règlement #26-731 est disponible pour consultation au bureau municipal, aux heures ordinaires de bureau.
3. Le projet concerne les zones C-84, RT-85 et C-86 du territoire de la Municipalité de l'Ange-Gardien.

DONNÉ À L'Ange-Gardien, ce 7^{ième} jour de janvier deux mille vingt-six.



Lise Drouin, g.m.a.
Directrice générale/Greffière-trésorière